



## Déménagement annulé, changement d'avis des nouveaux locataires

Par nany017, le 20/11/2009 à 20:41

Bonjour,

Nous sommes locataire d'un appartement et nous avons envoyé notre préavis le 8 Octobre 2009. Nous devons donc quitter les lieux le 8 Janvier 2010 au plus tard. Cependant nous voulions trouver un locataire au plus vite pour nous remplacer car nous avons trouvé un appartement ou le propriétaire nous attendait jusqu'au 1er Décembre 2009 au plus tard. Un locataire potentiel est venu visiter notre appartement actuel et a été séduit. Nous lui demandons alors si il peut et veut emménager pour le 1 er Décembre et il nous répond que oui. Je lui précise bien qu'il doit être sûr et que dans ce cas là j'appel mon nouveau propriétaire pour lui demander si il est "opérationnel" pour cette date, il nous répond oui une seconde fois. Nous donnons donc notre réponse favorable à nos propriétaires actuels en leur disant que c'est bon pour le 1er Décembre (5 jours après la visite).

A partir de là, l'échange était fait et nous devons déménager pour le 1er Décembre.

Hier, j'aperçois mon propriétaire actuel qui me dit que ce n'est plus bon pour les locataires qui doivent nous remplacer car leur propriétaire ne veut pas qu'ils partent avant fin Décembre. Du coup nous avons déjà acheter le pack de changement d'adresse via Internet (ils m'ont envoyé un code d'accès pour l'effectuer valable jusqu'au 18/12/09), effectué mon changement d'adresse après des organismes pour leur signaler que cela prendra effet le 1er Décembre, demander le changement de ligne pour Internet, mais aussi commencé les travaux de peintures dans le nouvel appartement (tout skotché et baché, ce qui n'est pas donné) et biensur, nous nous sommes "engagé" auprès du nouveau propriétaire.

Je suis vraiment abattu car je ne sait pas comment faire, d'autant plus que si ce n'est pas le 1er Décembre et bien nous n'avons plus d'appartement à louer et il ne nous reste qu'un mois. De plus nous sommes tous deux saisonniers avec un bébé et préférerions que le

déménagement ne s'effectue pas en pleine saison.

Avez-vous des solutions s'il vous plaît ?

Merci d'avance...